ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978 — 4e circonscription de la Marne

UNION RÉPUBLICAINE POUR LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Comme tous les pays industrialisés, la France traverse une période difficile.

Certains vous disent que c'est la faute du Gouvernement. Comment se fait-il que dans les pays voisins du nôtre (même lorsque le Gouvernement est socialiste), la situation n'est pas meilleure ?

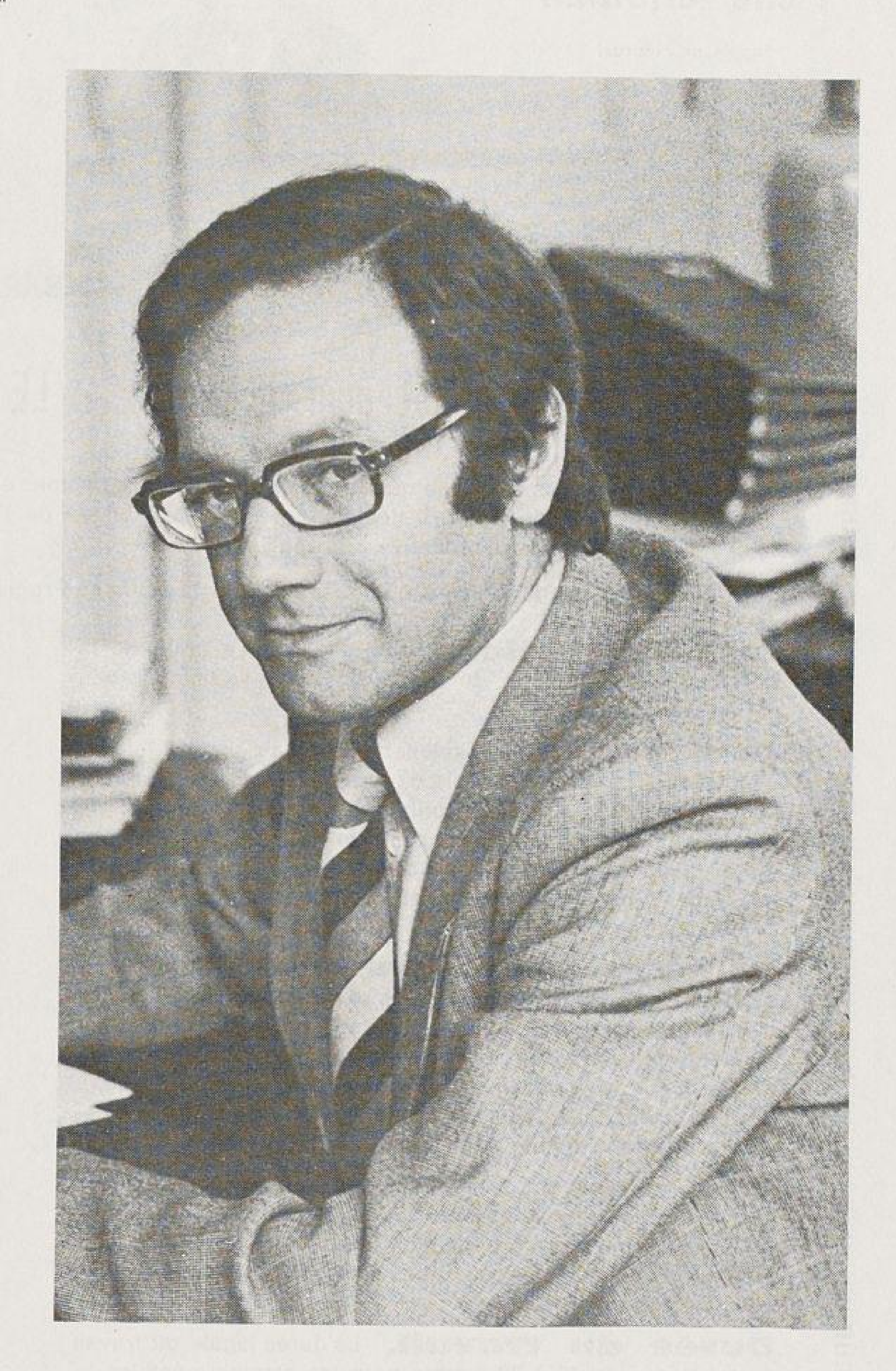
Ils vous disent aussi que c'est la faute du système libéral. Comment se fait-il que dans les pays collectivistes, le niveau de vie est beaucoup plus bas, tandis que les libertés sont étouffées ?

Ce qui est certain, c'est que la coalition socialo-communiste veut profiter des difficultés de notre pays pour lui imposer un système collectiviste.

Beaucoup d'entre vous ont des raisons d'être mécontents de la situation présente, d'être inquiets pour l'avenir. Faut-il, pour autant, par un geste de mauvaise humeur, contribuer à faire basculer notre pays dans un système qui l'enfermerait chaque jour plus étroitement dans un carcan bureaucratique ?

La responsabilité de chacun d'entre vous est engagée.

En votant pour Pierre CAURIER et pour moi-même, vous manifesterez clairement votre désir de donner plus de forces au Président de la République et au Gouvernement qu'il nommera :



Bernard STASI

- **pour poursuivre le redressement économique ;**
- **pour développer la solidarité entre les Français ;**
- **pour mieux assurer la liberté et la sécurité de chacun ;**
- **pour renforcer l'indépendance du pays dans le cadre d'une Europe unie.**

Devant les dangers qui menacent la France, qui menacent chacun d'entre nous,

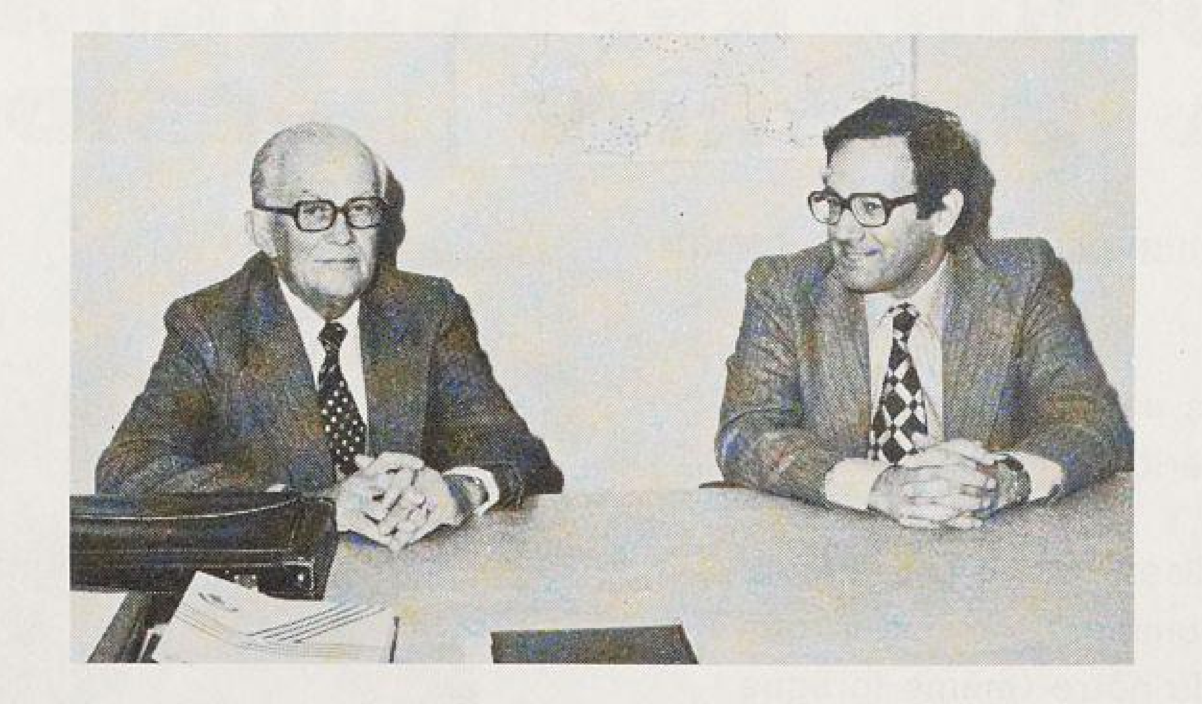
jamais votre bulletin n'a pesé aussi lourd !

AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
pour le progrès dans l'ordre et la liberté

Pierre CAURIER

Suppléant éventuel

Député de la Marne
Conseiller Général
Conseiller Régional
(Membre de la Commission de l'Équipement)



Bernard STASI

Ancien Ministre

Président de la Commission d'Agriculture et Développement Rural du Conseil Régional
Officier du Mérite Sportif
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Agricole
Licencié en Droit
Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris
Ancien élève de l'École Nationale d'Administration

Un projet pour la France : LE PROGRAMME DE BLOIS

Aux surenchères démagogiques et irréalistes des programmes socialiste et communiste, la majorité présidentielle oppose le Programme de Blois. Il tient compte des possibilités de l'économie, répond aux préoccupations des Français et s'inscrit dans une perspective de progrès social.

Voici, brièvement résumés, quelques-uns des objectifs du Programme, et dont la mise en œuvre interviendra sans délai :

Administration. Afin d'éviter les abus de la bureaucratie, les droits du citoyen face à l'administration seront renforcés.

Agriculture. L'exploitation familiale sera renforcée. L'installation des jeunes agriculteurs sera facilitée par leur accès prioritaire aux aides publiques et par l'adoption de mesures nouvelles dans le domaine foncier. Les exportations de produits agricoles seront développées et revalorisées, notamment par la suppression progressive des montants compensatoires monétaires.

Commerce et artisanat. La modernisation des commerces indépendants sera favorisée. L'accès des jeunes à l'artisanat sera favorisé par le développement de l'apprentissage. Un statut sera reconnu à la femme de l'artisan ou du commerçant qui travaille avec son mari. L'harmonisation de la situation fiscale des commerçants et des artisans avec celle des salariés sera poursuivie.

Communes. Les ressources des communes seront accrues. Elles bénéficieront notamment, d'ici 1981, de la totalité du remboursement de la T.V.A. payée sur leurs équipements. Un minimum de ressources sera garanti aux communes peu fortunées.

Durée du travail. La durée légale du travail sera baissée de 40 à 38 heures pour les emplois pénibles.

Emploi des jeunes. Le premier emploi des jeunes sera facilité par l'institution d'un droit à une formation professionnelle rémunérée. L'État offrira chaque année, pendant cinq ans, dix mille emplois à temps partiel.

Famille. La progression du pouvoir d'achat des allocations familiales sera accélérée. Une famille de trois enfants bénéficiant du complément familial percevra, au 1er Juillet 1978, au moins 1 000 F par mois.

Femmes. La durée du congé de maternité sera augmentée de trois mois. Le travail à temps partiel sera développé.

Fiscalité. L'impôt sur le revenu sera pendant deux ans plafonné au taux actuel. La législation fiscale sera simplifiée.

Nature. Le patrimoine naturel sera préservé. La lutte contre les pollutions et les nuisances sera renforcée.

Personnes âgées. Les allocations versées aux personnes âgées les plus défavorisées (actuellement de 30 F) seront portées à 40 F par jour. Les personnes âgées titulaires du minimum vieillesse bénéficieront de la gratuité totale des soins médicaux.

Sécurité des Français. Les effectifs de police qui veillent à la paix publique seront renforcés de 10 000 unités au cours des cinq prochaines années.
Les peines frappant les auteurs de hold-up, de prises d'otages et d'agression contre les personnes âgées seront appliquées avec plus de rigueur.

S. M. I. C. Le S.M.I.C. progressera plus rapidement que la moyenne des salaires. Le niveau de vie sera augmenté pour les revenus les plus modestes. Les salaires des travailleurs manuels seront revalorisés en priorité.

Le Programme Commun = la BUREAUCRATIE et la FAILLITE

Refusez l'illusion et la collectivisation

Seul Bernard STASI peut battre la coalition marxiste

Votez utile ! Votez Bernard STASI et Pierre CAURIER

IMP. LEMAIRE - SEZANNE

Vu : Le Candidat